

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le quatre juin à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, MF. Guillemot, D. Renouf, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques Marteil à M. Jacques Grévès
Mme Virgine Robin Cornaud à M. Joël Daniel

Absent excusé :

Mme Patricia Le Bec Danse

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	29 Mai 2020
Date de l'affichage	29 Mai 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	32

2020-33 Modification du tableau des effectifs : création et suppression de poste (promotion interne)

Rapporteur : F. Ballester

Un agent des services techniques, proposé au titre de la promotion interne sur un poste d'agent de maîtrise est inscrit sur la liste présentée par le Centre de Gestion depuis le 9 mai 2019.

- Afin de permettre la nomination au titre de la promotion interne de cet agent, il est proposé de modifier les effectifs de la manière suivante à compter du 1er juillet 2020.

Création

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste créé	Motif	A compter du
Technique	C	1	Agent de maîtrise à temps complet	Promotion interne	01/07/2020

Suppression

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste créé	Motif	A compter du
Technique	C	1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Promotion interne	01/07/2020

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,

VU l'avis du Comité technique du 18 mai 2020,

VU l'avis de la Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques du 28 mai 2020,

DÉCIDE la modification du tableau des effectifs au titre de la promotion interne à compter du 1^{er} juillet 2020, comme indiquée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 5 Juin 2020
Le Maire,
Joël DANIEL

